

Amicale des Porte-Drapeaux de Liège

Secrétariat : Place des Abeilles, 2 à 4020 Liège portedrapeaux.liege@gmail.com

Trésorerie : rue des Muguets 36 à 4020 Liège Compte : 777.5938316.52

Le 31 octobre 2010

Aux Porte-Drapeaux,
aux Comités d'Associations Patriotiques, à nos membres sympathisants.

Chères amies et amis,

Les Manifestations patriotiques connues à ce jour... à vos agendas.

01 novembre: La Fédération des Volontaires de guerre de Herstal organise sa "Manifestation annuelle d'hommage aux Héros des deux guerres".

- Premier rendez-vous au cimetière de Liers à 11.00 Hr; dépôts de fleurs
- Milmort: départ en cortège à 11.15 Hr de la maison communale de Milmort, rue de la Résistance jusqu'au cimetière de la rue de Fexhe. Dépôts de fleurs, recueillement. Le cortège poursuit sa route vers la Rue de la Résistance, dépôts de fleurs au cimetière et dépôts de gerbes au monument de la place Melville, enfin dislocation. Le cortège se composera d'une délégation des écoles, des représentants de l'Administration communale, des anciens combattants, des anciens militaires, Prisonniers de guerre, Résistants et autres Sociétés locales.

(Complément d'infos auprès de Monsieur Stassart au 04.264 6690)

•

06 novembre : la Commune de Bassenge commémore le 92e anniversaire de l'Armistice.

Wonck : 18.00 hr messe à l'église. Suivi à **18.45 hr** du dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

Emael : 19.00 hr messe à l'église. Suivi à **19.45 hr** du dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

(Responsable : Mr Julien Bruninx Echevin de Bassenge GSM/0475/747/118)

07 novembre : La Traditionnelle Cérémonie de l'Amicale des Postiers à laquelle nous sommes cordialement invités. Elle se déroulera en deux temps comme d'habitude

09.00 hr R.V. À l'église d'Angleur pour la messe

10.40 hr déplacement vers le Château de Péralta

11.00 hr Début de la cérémonie officielle. Elle sera suivie du verre de l'amitié

(Contact Monsieur Beaujean Pierre Tel. 04/246 22 18)

10 novembre: La Fédération Royale des Militaires à l'Étranger (RUNAO), organise avec la participation des Militaires de la Province de Liège et des écoles de l'entité, le 92e anniversaire de l'Armistice, au Quartier de la Xhavée/Rabosée à Wandre-haut.

Les militaires du 2/4^e Chasseurs à Cheval accompagneront la Cérémonie où l'on se souviendra des terribles combats de Rabosée, en août 14 quand 450 **B**elges combattirent héroïquement 5.000 allemands...

- **09.00 Hr:** rendez-vous à l'école de Rabosée, rue Rabosée 67.
- **09.20 Hr:** départ en cortège vers l'église voisine, pour assister à la messe du souvenir
- 10.30 Hr:** les participants rejoignent les enfants des écoles devant l'école de Rabosée et le cortège démarre vers le monument des Fusillés pour les dépôts de fleurs. Nous aurons le plaisir d'entendre notre Brabançonne.
- 11.00 Hr:** Nous avons rejoint le cimetière militaire, ainsi que le détachement du

2/4 éme Chasseurs à Cheval de Saive qui se trouve déjà en place. Discours. Dépôts de Fleurs. Sonnerie "Aux Champs" au dernier dépôt., suivi de la Brabançonne. Parrainage des Tombes par les écoles, les Porte-Drapeaux saluent les sépultures et quittent le Cimetière, pendant que les militaires rendent les honneurs. Retour à l'école de Rabosée pour le verre de l'amitié et restauration.
(Contact au 0478.260877: Monsieur Henry)

10 novembre: La Fédération des volontaires de Guerre de Herstal organise la cérémonie d'hommage aux victimes des deux guerres avec la participation des écoles de Herstal.
10.15 hr : rassemblement place Licourt avec les écoles St Lambert, IPES, N.D. Licourt, Jeusette et Bellenay.
11.00 hr : Athénée Royal, Hommage fleuri et réception
(Complément d'infos auprès de Monsieur Stassart au 04.2646690)

10 novembre : La Fraternelle des Anciens Militaires Français de Liège, organise une cérémonie au Cimetière de la Sarte (Huy) à **14.00hr**, en mémoire des soldats Français morts lors des deux Guerres.
(Informations complémentaires: Madame B. Leblanc, 0472-3689-13)

11 Novembre: à Liège... la commémoration du 92^e anniversaire de l'Armistice.

- **Généralités:** Rendez-vous au funérarium/crématorium (rue des Coquelicots (bus 35)). - Sept Porte-Drapeaux seront pré-positionnés auprès des Monuments. Dans l'ordre de passage du cortège: Monument ... aux Britanniques (PoDr -P. Hermans), / Léonard: (PoDr Francesco Brancato, F.R.N.I), / aux Italiens: (??) / Dachau: (PoDr -ult.), / l'Absent: (PoDr François Janssens, Comité d'Entente) / aux Français: (PoDr Anciens Militaires Français) / au Roi Albert: (PoDr: Joseph Schmit). Remarque : Il y aura probablement un arrêt à hauteur du Monument de Serbie mais nous ne placerons aucun PoDr de notre Amicale.
 - La présence des scouts est annoncée:
 - * *Pré-positionnement:* sept d'entre eux accompagneront les sept PoDr cités ci-dessus. De plus, 4 autres porteront un flambeau,
 - * *Le cortège:* Les autres scouts marcheront dans le cortège *de part et d'autre* des Porte-Drapeaux ... symbolisant "la relève", 5 hisseront les couleurs. Les organisateurs espèrent vraiment leur présence en nombre.
 - Rappel: dites à vos amis "déposant des fleurs" qu'ils doivent **faire livrer** leurs bouquets/gerbes devant le grand Monument Interallié ET NON à une des entrées du cimetière!
 - **Chronologie:** - **09.50 hr:** le rendez-vous initial pour tous au crématorium.
 - **10.00 hr:** Roger Chamart et l'Adjt Wathelet accompagnent vers leurs monuments respectifs les sept Porte-Drapeaux et les sept scouts susmentionnés.
 - **10.10 hr:** Formation du cortège dans l'ordre : Musique, PoDr encadré par les Scouts, Détachement d'honneur de la Police, les Autorités, les délégations militaires et le public.
 - **10.15 hr:** le cortège quitte le parking en direction du Monument interallié, Musique en tête, suivi des PoDr encadrés par les scouts. Pèlerinage aux tombes et aux Monuments avec les dépôts de fleurs, accompagné de l'excellente Musique des Cadets de la Marine.
 - Mise en place au grand monument et début des dépôts de fleurs (avec "Aux champs") fin des dépôts de fleurs à **10.50 hr** suivi d'un intermède musical.
 - **11.00 hr:** "La" minute de silence (11 Nov. 1918 à 11.00 hr!). Lever des couleurs aux 5 mats avec les hymnes nationaux (GB, It, Fr, USA et notre Brabançonne).
Départ des PoDr qui saluent au passage, le Monument, la pelouse d'honneur et la stèle du Roi Albert I, pour s'éloigner en suivant la Musique.
 - Les PoDr se placeront à l'entrée du parking du crématorium pour former une haie d'honneur
- Remarques:** Les PoDr resteront sur le chemin et s'arrêteront à hauteur des Monuments pour le salut, même chose pour le Monument à Marianne, Attention la route est dangereuse avec les trous et les fissures dans le sol.

Il n'y aura pas de messe prévue à la fin de la cérémonie.

11 novembre : Les Associations Patriotiques de Visé, commémorent le 92e anniversaire de l'Armistice et hommage aux Morts des deux Guerres.

14.00 hr : départ en cortège de l'Hôtel de Ville, pour rejoindre et fleurir les différents Monuments de l'entité (grand circuit), retour à l'Hôtel de Ville .

15.00 hr : départ en cortège de l'Hôtel de Ville, avec les Autorités communales, pour rejoindre et fleurir les différents Monuments de la localité (petit circuit)

Retour à l'Hôtel de Ville pour le verre de l'amitié
(responsable Mr Bourdouxhe J. Tel. 04/379-70-98)

11 novembre: Le groupement d'Entente des Associations Patriotiques de Herstal et L'Administration communale nous invitent à leurs manifestations.

10.15 hr : Place des Volontaires : Hommage fleuri au monument.

10.30 hr : Rassemblement au monument du 12ème de Ligne , dépôt de fleurs.

Départ en cortège vers la Place Licourt

11.00 hr : Dépôt de fleurs au Banc de la Liberté et au grand monument.

Minute de Silence, défilé aux drapeaux, départ vers l'Hôtel de Ville

11.25 hr : hommage au mémorial de l'Hôtel de Ville et discours.

11.35 hr : Accueil des Autorités et des représentants des Associations Patriotiques en la salle du Conseil.

(Complément d'infos auprès de Monsieur Stassart au 04.2646690)

11 novembre : la Commune de Bassenge commémore le 92e anniversaire de l'Armistice.

Bassenge :09.30 hr messe à l'église. Suivi à **10.15 hr** du dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

Glons : 10.45 hr messe à l'église. Suivi à **11.30 hr** du dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

(Responsable : Mr Julien Bruninx Echevin de Bassenge GSM/0475/747/118)

14 novembre: La Fédération des Volontaires de guerre de Herstal veut honorer la Fête de notre Roi et également les Morts des deux guerres. Rendez-vous à l'église

Saint Lambert à **11.00 Hr** pour la messe, suivie du Te Deum pour la fête du Roi.

(Complément d'infos auprès de Monsieur Stassart au 04.2646690)

14 novembre : la Commune de Bassenge commémore le 92e anniversaire de l'Armistice.

Eben :09.30 hr messe à l'église. Suivi à **10.15 hr** du dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

Roclengne :10.00 hr messe à l'église. Suivi à **10.45 hr** du dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

Boirs : 10.45 hr messe à l'église. Suivi à **11.30 hr** du dépôt de fleurs au Monument aux Morts.

(Responsable : Mr Julien Bruninx Echevin de Bassenge GSM/0475/747/118)

15 novembre: La Fête de notre Roi, à Liège:

- Partie religieuse: une cérémonie œcuménique sera célébrée à 10.00 Hr en la cathédrale
- Et ensuite, caserne St Laurent... dans le bâtiment face à l'entrée.
 - Pour cette partie protocolaire, nous suggérons aux Porte-Drapeaux de laisser leur Drapeau dans leur voiture par manque de place dans les bâtiments.
 - **Début de** cette partie académique, à 11.30 Hr. Allocution du Colonel Breveté d'Etat-Major Thierry BABBETTE, Commandant Militaire de la Province de Liège
 - Interprétation musicale par la Chorale des disciples de Grétry. Notre Brabançonne.
 - **Ensuite la réception et le "Toast au Roi", dans les trois langues de notre Pays.**

Le 03 décembre : au Quartier de Saint Pholien à Liège, célébration de la Sainte Barbe, patronne des hommes du feu (artilleurs, mineurs, géniaques, anciens des Forts...).

11.00Hr : la messe en l'église Saint-Pholien

11.45 Hr : hommage fleuri aux différents Mémoires du Quartier
(entre autres ceux du Quartier Fonck)

12.15 Hr : dernier cérémonial Place Ste Barbe... suivi du "verre de l'amitié"

Il s'agit là de la Manifestation patriotique organisée à Liège où l'on a le plaisir d'entendre le plus grand nombre de fois notre "Brabançonne". Et en ces temps troublés où les cornichons *que nous avons élus* pensent davantage au bien de **leur** parti qu'au devenir de **notre** Belgique... il n'est vraiment pas superflu de signaler qu'il y a **encore des Belges**.... qui hurlent de rage de ne pas être entendus.

13:00Hr : invitation à une collation. Inscription souhaitée auprès de J-D Boussart... l'un des **Belges** susnommés... au 0499.352.964.

Le 11 décembre : La Ville de Bastogne organise la Commémoration du siège de la Ville en 1944/45 et des festivités de la foire aux Noix.

14.15 hr Formation du cortège devant l'Hôtel de Ville,

14:30 hr départ du cortège et dépôts de fleurs aux Monuments Patton et Mc Auliffe

15:15 hr retour à l'Hôtel de Ville suivi du jet de noix du balcon de l'Hôtel de Ville

15:45 hr réception dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville (uniquement avec un laissez-passer)

Pour les dépôts de fleurs, les laissez-passer et renseignements complémentaires voir l'Agent traitant :

THONUS Lysiane - Services Fêtes et Manifestations Tel. 061-240-930

, Email :bastogne@bastogne.be

Pour info : le samedi 13 novembre : La Fraternelle des Anciens Militaires Français de Liège, organise sa traditionnelle « Gamelle » le repas avec l'après-midi dansante, aura lieu à la Bergerie à Coïnte. La date limite de paiement et la réservation sont fixées au vendredi 5 novembre.

Le prix, 35€, est à verser sur le compte de la Fraternelle 000-0216600-96

(Informations complémentaires: Madame B. Leblanc, 0472-3689-13)

Le jeudi 9 décembre : La section provinciale Liégeoise de l'Union Royale des Croix de Guerre Belges organise son repas fraternel à l'arsenal de Rocourt à 12.00hr.

Le paiement et la réservation doivent parvenir avant le 2 décembre 2010.

Le prix de ce diner (boissons comprises) est de 27 euros à verser au compte n° 001-2345155-62 de l'U.R.C.G.B. - Section Province de Liège en communiquant le n° d'immatriculation véhicule

(information complémentaires : Madame Dony Tel. 04/252.77.09)

Sortie probable du prochain bulletin : fin, **décembre** (il couvrira, janvier et février 2011).

Tenez-en compte, s'il vous plaît, pour nous signaler ... *(par écrit)* et **suffisamment tôt** vos futures Manifestations et... veuillez **signaler ces manifestations** à

Monsieur Roger CHAMART, Place des Abeilles, 2 à 4020 Liège

portedrapeaux.liege@gmail.com

Ce bulletin est le votre, tenez- moi donc au courant de tous les changements, soyez précis pour vos cérémonies (date, heure, endroit (rue n° Ville) et responsable) et ce bulletin sera une bible pour les lecteurs

R.C



Réflexions de l'"ex"

""Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous avez pendant des mois avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit. Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde.

Soyez fiers d'une gloire immortelle dont vous avez paré vos Drapeaux.

La postérité vous gardera sa reconnaissance ""

Ce texte est gravé sur le Monument Interallié au cimetière de Robermont/Liège, il est destiné à remercier, à honorer les malheureux soldats tombés entre 1914 et 1918"... Le monument avait été érigé en 1926 grâce à une souscription populaire.

C'est ce même édifice dont je disais début juillet " Il présente plutôt l'aspect d'un site de ruines antiques et ce, depuis de nombreuses années. "

Le texte du début reprend une déclaration du maréchal de France FOCH, le chef des armées alliées, en novembre 1918.

"La **postérité** vous garde sa reconnaissance" disait-il. Un lettré, parmi vous, pourra peut-être **m'expliquer combien de temps ça dure...** la postérité ?

hahaaa ... On en a retrouvé un !



"Quoi donc", me direz-vous !

Mais un Monument, pardi !

Un Monument érigé à Tilleur à peu près à la même époque que le Monument de Robermont cité ci-dessus. Il a été démonté vers 1979 pour permettre la construction de nouveaux bâtiments communaux. Il a disparu de la circulation ! et nous l'avons retrouvé... devinez où ??? ...

"Ils" n'avaient pas su, "ils" n'avaient pas voulu trouver, sur toute l'entité, un seul endroit honorable pour reconstituer ce "Monument de Reconnaissance", dont parlait le maréchal FOCH, cité ci-dessus !. Le Monument de Tilleur **est au musée de la pierre dans les carrières de Sprimont.**

Devrons-nous un jour nous rendre avec nos Drapeaux

dans les carrières

pour rendre hommage aux Anciens ?

L'OEUVRE DES POSTIERS LIEGEOIS.

Vous répondez chaque année à l'invitation de l'Oeuvre des Postiers Liégeois, le premier dimanche de novembre. Mais peu d'entre vous, savent réellement ce qu'est cette association, créée le 3 juin 1945.

Elle résulte de la fusion de cinq associations : Le cercle d'agrément « Les Postiers Liégeois ».

- « L'entraide Postale » qui intervenait lors du décès de ses membres.
- « L'Amicale du Souvenir » qui se chargeait, entre autres, d'entretenir le mémorial et d'honorer les victimes de la première guerre.
- « Le réconfort » venant en aide aux agents malades.
- Enfin, l'organisation de résistance « O.S.P. ».
- Suite au développement du Service Social des Postes et à l'amélioration de la législation sociale après 1945, beaucoup de ces activités perdirent leur nécessité.
- Au fil du temps, la mentalité a également changé, à la Poste comme ailleurs: l'individualisme a gagné du terrain.

Ainsi, l'Oeuvre des Postiers Liégeois est devenue, au fil du temps, majoritairement composée de pensionnés . Seuls les points 2 et 3 constituent encore sa raison d'être.

Le mémorial actuellement placé dans le hall du Château de PERALTA (Mairie de quartier d'ANGLEUR) est, en réalité, le troisième mémorial consacré aux postiers morts pour la patrie.

Le premier mémorial, dont on n'a plus de photo, fut placé, le 18 mai 1924, dans le mur du porche d'accès au bureau de LIEGE 1, Rue de la Régence, du côté gauche en entrant: il portait la mention « Mémorial en témoignage d'admiration et de reconnaissance aux membres du personnel morts pour la patrie » , sous un écusson représentant le lion héraldique. Nous n'en avons plus qu'un très mauvais dessin qu'il est impossible de reproduire.

En 1936, l'Amicale du Souvenir des Postiers Liégeois estima que le mémorial de 1924 n'était pas suffisamment grandiose pour le sacrifice consenti par leurs anciens camarades. L'inauguration de ce nouveau monument eut lieu, en grande pompe, le 7 novembre 1937.

Le 13 juillet 1947, on inaugura le nouveau mémorial, en marbre, reprenant les dates des deux guerres et les noms des victimes. On voit apparaître dans la liste des victimes, le nom de quelques postières. Signe des temps ! Lors du déménagement des services de la Rue de la Régence, le bureau de LIEGE 1 fut abandonné, La POSTE ayant mis le bâtiment en vente

De façon à éviter la perte de ce mémorial, l'Oeuvre des Postiers Liégeois intervint pour qu'il soit enlevé et que l'on trouve un nouvel emplacement plus adéquat. En attendant, le monument résida dans les réserves de la Ville de LIEGE.

Après de nombreuses recherches et démarches, il fut décidé de le placer dans le hall d'entrée de la Mairie de Quartier d'ANGLEUR, le Château de PERALTA. C'est là que, depuis 2005, nous organisons, le premier dimanche de novembre, la cérémonie qui se déroulait auparavant dans la salle publique du bureau de LIEGE 1.

P. Beaujean



Echos des manifestations...

Le 23 septembre dernier une Cérémonie organisée par "Le Briscard" présentait le 19^e Parrainage des tombes des GI's morts en 44/45 afin que nous puissions être libres.

Le président du Briscard a prononcé le discours ci-dessous... Ledit discours étant soigneusement répété en anglais.

Michel Duchene a tout d'abord salué les personnalités présentes (parmi lesquelles les Porte-Drapeaux et anciens Combattants Belges et Américains ainsi que l'Att Mil US le Colonel Mac Allon) en leurs titres grades et qualités. Il nous dit ensuite :

" En cette journée d'hommage et de parrainage des tombes des militaires US tombés sur le sol de notre Belgique, tous les membres de notre Comité vous remercient pour avoir répondu à notre appel. Un merci tout particulier aux familles qui ont associé leurs enfants et petits-enfants à cette journée commémorative. Nos remerciements et toute notre reconnaissance aux Autorités Américaines ici présentes.

Nous apprécions la présence de vétérans parmi nous qui apporte un éclat tout particulier à notre rassemblement du souvenir et permettez-moi de les présenter : Monsieur Joe LANDRY, 2^{ème} guerre mondiale, Monsieur Floyd Rexdale, 2^{ème} guerre mondiale, Monsieur Joseph Lefebvre, Guerre de Corée, qui a perdu son frère Hector le 6 juin 1944 en Normandie.

Un grand merci aux Présidents, aux membres des Associations patriotiques et aux porte-drapeaux, chaque fois fidèles au poste.

Des militaires américains reposent devant vous à tout jamais, et aujourd'hui, nous sommes réunis pour nous souvenir. En effet, environ 80.000 soldats moururent ici dans cet hiver de 1944-1945 si rigoureux. 19000 de ceux qui sont tombés étaient des américains qui se battirent côte à côte avec les belges et avec l'aide des civils. Dans ce cimetière de Neuville-en-Condroz, sont enterrés 5.328 jeunes hommes de différentes unités, de toute religion, de toute race et de tout milieu. Il y a également gravés sur les pierres 422 noms de disparus.

Notre cérémonie d'hommage et du souvenir, baptisée "Parrainage des Tombes US" commémore le sacrifice suprême de ces G.I.s, aviateurs et marins tombés sur le sol belge, pendant les durs combats livrés pour la libération de notre pays, notre Belgique ; et c'est une lutte contre l'oubli, car rendre hommage à tous ces hommes morts pour notre liberté, est un devoir de mémoire. Notre Belgique que certains ne connaissaient même pas, mais ils sont venus d'Outre Atlantique pour arrêter et repousser cet envahisseur venu de l'Est qui voulait l'Europe. C'est du fond du cœur, que nous devons une très grande reconnaissance à ces héros.

Dans ce discours, je ne m'adresse pas spécialement aux autorités ici présentes, qui ont bien voulu répondre à notre invitation, mais surtout, à vous les Marraines et les Parrains qui acceptez d'honorer ces êtres, morts pour notre Patrie, morts pour la liberté dans tous les domaines. Notre but est de doter chaque sépulture de G.I. d'une Marraine ou d'un Parrain, de compenser l'absence et l'éloignement des familles en témoignant, par l'adoption d'un filleul, notre reconnaissance due à ces héros.

A ce jour plus de 4200 sépultures sont parrainées dans les deux sites : Henri-Chapelle et Neuville en Condroz mais beaucoup d'autres encore, n'ont pas été adoptées et c'est pourquoi, aujourd'hui, entourés de MARRAINES et de PARRAINS des années précédentes, Mesdames et Messieurs, vous qui avez posé ce geste d'adoption d'une tombe, nous vous remercions pour l'engagement pris ce jour.

Cette année 2010, nous enregistrons 243 MARRAINES et PARRAINS sur le site d'Henri-Chapelle et 174

Marraines et Parrains sur le site de Neuville en Condroz, qui ont répondu à notre appel dans l'émotion, le souvenir et le respect.

Merci pour ce geste, merci pour votre engagement, merci pour votre choix.

A l'issue des dépôts de gerbes par les autorités, vous serez invités à recevoir votre certificat d'adoption et nous vous invitons à vous déplacer devant ce mémorial, devant ces milliers de croix, ce jardin de repos, ce site de prière, à l'issue de la cérémonie.

Dès à présent, nous vous sollicitons de faire connaître dans votre entourage, l'action de mémoire et peut-être provoquer l'adhésion de futurs Marraines et Parrains.

Avant de terminer, je ne peux oublier nos porte-drapeaux qui ont répondu nombreux à l'appel du souvenir mais également les enfants, les élèves qui entourent nos aînés, qui entourent nos invités, qui entourent ce souvenir important pour la liberté de chacun, mais aussi la chorale du Cercle Choral de Tilff de Baelen pour leur prestation ainsi que les militaires qui nous ont aidés pour l'organisation de notre cérémonie.

Soyez tous félicités par votre présence de ce jour, car nous ne pouvons les oublier

La lettre aux Porte-Drapeaux

Nous avons l'habitude de rouspéter régulièrement et à juste titre sur l'état des Monuments, des cimetières de la ville de Liège et environs. Dernièrement j'ai remarqué que ce n'était pas uniquement le cas chez nous, étant de passage au Soldat Inconnu à Bruxelles, j'ai constaté que sur la Colonne du Congrès, commençait à pousser des arbustes ainsi que des fleurs des champs. Ce Monument symbole de l'Unité de notre Pays commence donc à se détériorer, tout comme la politique de notre territoire. Dans le temps, on pouvait accéder au sommet de cet édifice par un escalier en colimaçon, ce n'est plus possible actuellement pour cause de vétusté, bientôt en prime nous aurons des chutes de pierres au pied du Monument le plus important de Belgique, si rien n'est fait pour y remédier.

Nous espérons néanmoins que ce n'est pas un signe avant-coureur de la fin de notre beau pays. Il faut tout faire pour que ce soit pas le cas et en parler à travers les Associations, du nord comme au sud du Pays. L'Union fait encore toujours la Force, jusqu'à preuve du contraire.

Attention pour les amateurs, les photos de certaines Cérémonies, sont à l'adresse suivante :

<http://picassaweb.google.com/portedrapeaux.liege>

ou recherche sur Google ([Picasa Web Albums - Roger Chamart](#))

R. C.

Roger Chamart
Secrétaire

Félicien Lebrun
Vice-Président

Georges CAVRAINE
Président